# Compte rendu de la commission vie locale du 15 février 2022 (20h)

<u>Présents : François LAVIGNE DELVILLE – Jean Marc CHARTON – Evelyne MESNAGE – Marianne LANOUX – Cécilia LARRIEUX – Mélanie CHARTON</u>

Absents: Béatrice JALLEAU - Anita QUOUILLAULT

### Rappel de l'ordre du jour :

- 1 présentation d'un projet «crèche et commune» par Mme DUSSAUD, directrice de la crèche les petits flocons de Viuz la Chiésaz
  - 2 Étude des demandes de subventions
    - 3 Installation d'une camera de police
      - 4 Divers

# 1 - présentation d'un projet «crèche et commune» par Mme DUSSAUD, directrice de la crèche les petits flocons de Viuz la Chiésaz

Invitées: Mme DUSSAUD, fondatrice et directrice de la crèche – Elsa, directrice de la crèche – Marion, infirmerie de la crèche

Le projet se porte sur le souhait d'améliorer les échanges, le contact, le partage, d'informer autour de la petite enfance, aide à la parentalité, réglementations, formations avec les assistantes maternelles de Viuz, les parents, l'école et la mairie. Pour cela il est proposé de mettre en place des temps ou pourront se réunir les personnes qui le souhaite afin d'échanger sur divers sujets, de mettre en place des activités communes, des temps de paroles, et de formations ect...

#### 2 - Étude des demandes de subventions

La commission propose d'attribuer les subventions suivante : voir tableau Le montant total inscrit et au budget est de 20 000€

ASSOCIATIONS DEMANDES	PROPOSITION VIE LOCALE
CLUBS DES ANCIENS DE VIUZ 1000€	1000€
VAL VIUZ 5000€	5000€
VAL CINEBUS 1500€	1500€
COMITE DES FÊTES VIUZ 5000€	5000€
SOUS DES ÉCOLES VIUZ 1000€	1000€
BIBLIOTHÈQUE VIUZ 3750€	3750€
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU CHERAN 150€	150€
LA GRIVE EHPAD GRUFFY 250€	250€
F2C FOOTBALL CLUB DU CHERAN 3757€	2000€
	TOTAL 19650€

## 3 - Installation d'une camera de police

Projet d'installation d'une camera de police qui serai située vers le salon de coiffure, Anita est en charge du dossier, à suivre

#### 4 - Divers

Projet de municipalisation de la bibliothèque

Voici un extrait de la demande fait par les membres de l'association de la bibliothèque

«Le projet qui nous tient à cœur et que nous aimerions réaliser en 2022 est la municipalisation de ce tiers lieu qu'est notre bibliothèque. Comptablement, la situation serait beaucoup plus simple. Vis-à-vis de Savoie Biblio, notre statut serait plus clair car aujourd'hui, nous rendons des comptes à la mairie pour certains sujets : ex tout ce qui concerne l'informatique, demande de subventions mais nous dépendons financièrement de l'association VAL. Notre positionnement est bancal. Et nous pourrions enfin légitimement devenir la Bibliothèque Municipale de Viuz-La-Chiésaz.»

Ci joint le CR à lire rubrique 3 avantages et inconvénients de la municipalisation